

lant à pacifier les choses, on en est venu aux paroles; & il s'en est suivi plusieurs défordres qui ont donné lieu à de nouvelles plaintes, adressées à la cour de Berlin par le conseil-perpétuel. En conséquence de cet incident, le Roi de Prusse a nommé une nouvelle commission pour examiner ces griefs & rendre justice aux Polonois, s'ils peuvent prouver qu'ils ont raison.

D'abord après l'extinction de la Société Jésuitique, nombre de familles des plus distinguées de ce royaume n'ont rien épargné pour se mettre en possession des archives de ces religieux, parce qu'elles se flattoient, vû les liaisons de ces religieux avec ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'état, par lesquelles ils se sont acquis tant de puissance & de richesses, de trouver dans ces archives des piéces très-importantes, soit touchant les affaires politiques, qui pourroient servir à éclaircir plusieurs points d'histoire de ce royaume, soit relativement aux affaires domestiques de différentes familles. Mais ces curieux avides ont eu le déplaisir d'échouer dans leur projet, car les principaux des ci-devant Jésuites, gardiens de ces archives, ont brûlé la plus grande partie des papiers qu'ils avoient sous eux, préférant de laisser ignorer aux savans ce qui auroit pû les satisfaire sur l'histoire de cet état, que de dévoiler les secrets d'un grand nombre de familles, & de donner peut-être lieu à des procédures infinies & à de nouvelles dissensions.